

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE. ECHOS DU JOUR. CHAMBRE DES COMMUNES. SERVICE TELEGRAPHIQUE. LES SEPTIEMES DE LOGAN. A RIBEAU HALL. A TRAVERS OTTAWA. FAMILIERS—ANNA DIEZ-LE-VERT: Auguste Snieters. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

Quelques feuilles libérales viennent d'annoncer que le Canada est en faillite. Invention par un journal...

Nous tenons à affirmer que cette nouvelle est dénuée de fondement, que ceux qui la mettent en circulation...

M. Beaugrand ayant déjà tué une douzaine de journaux—dont un à Ottawa—croit que nous allons marcher sur ses traces...

Bien loin de songer à disparaître, le Canada peut envisager l'avenir avec confiance. Il va passer d'ici à quelques jours sous le contrôle d'une compagnie...

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On a beaucoup remarqué le passage suivant dans la réponse du marquis de Lorne à l'adresse de félicitations...

La Chambre des communes paraît décidément hostile au vote par procuration dans l'acte du parlement. Il est certain que ce mode de votation...

C'est ainsi que ces jours derniers, la clause concernant le vote par procuration dans l'acte constituant la Société de garantie, était enlevée, sans merci...

Le débat sur le tarif, qui est toujours le grand débat de la session—à été continué, hier, par MM. Mackenzie, Rykert et Ross (Middlesex).

On a remarqué que M. Blake s'est écarté des que le député de Lambton ont commencé sa longue dissertation sur la politique financière du gouvernement...

La division est le caractère distinctif du parti libéral dans tous les pays électifs: il n'en saurait être autrement...

La loi de taillite est bel et bien abrogée. Le Sénat qui l'avait maintenue l'an dernier par quatre voix de majorité...

Ce n'est pas nous qui la regretterons, car elle a été la cause d'un trop grand nombre d'actes malhonnêtes, de fraudes et de spéculations véreuses...

La loi n'a pourtant pas manqué de défenseurs au Sénat: parmi les plus ardents on a remarqué les honorables MM. Hope, McLellan, Dewe, Wark, McMaster, Read et Lewins.

L'honorable M. McLellan a soutenu que la suppression de la loi de faillite aura de mauvais résultats pour le commerce et que le fait de laisser aux chambres locales la tâche de légiférer...

Certains de nos hommes publics paraissent croire que nous devons baser notre législation entièrement sur celle de l'Angleterre, comme si ce qui lui convient doit nécessairement nous convenir.

On se souvient que M. Blake déclarait l'autre jour à la Chambre des communes que les syndicats officiels mériteraient par le plupart cinq années de pénitencier, tant ils ont administré les biens des faillis à leur avantage personnel sans guère se soucier des intérêts des créanciers.

Il y a sans doute des hommes honnêtes parmi les syndicats officiels. Mais le pays, à tort ou à raison, s'est habitué à croire qu'ils n'étaient pas la majorité. Quoi qu'il en soit, personne plus que les syndicats n'a contribué à mettre la loi de faillite en exécution et on ne saurait nier que leur manière d'administrer cette loi, n'ait été la cause immédiate de son abrogation.

Le Paris-Journal annonce qu'un livre vient de paraître, ouvrage d'un journaliste allemand, dont le plume compte en son pays, M. A. Meis, et que l'on pourrait appeler: le Mémorial de Wilhelmshöhe, à l'exemple du Mémorial de Sainte-Hélène.

ECHOS DU JOUR

Sir A. T. Galt repart pour l'Europe le 26 de ce mois. On sait qu'il va représenter le gouvernement fédéral en Angleterre.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille passera quelques jours à Ottawa. Son frère, le Dr Robitaille, est aussi en ville.

Hier soir, sir Charles et lady Tupper ont donné un dîner à un certain nombre de membres du Sénat et de la Chambre des communes.

Le 17 de mars, selon l'usage suivi de temps immémorial, la chambre s'ajournera à six heures, en l'honneur de la fête de la Saint-Patrice.

M. Julien Brousseau a été réélu préfet du comté de Laprairie, et M. J. B. Jales Prévost, préfet du comté de Soulanges.

L'honorable M. Norquay, premier ministre de Manitoba, donne, lundi soir, un grand dîner au Russell House. C'est l'avant-cour de ses better terms.

M. Bolduc, député de la Beauce, a été bien surpris d'apprendre par les journaux de Québec, qu'il est atteint de la picote. Il est vrai qu'il a été quelque peu indisposé, mais il est parfaitement rétabli sans que la petite vérole ait été en quoi que ce soit la cause de son indisposition.

Nous regrettons d'apprendre que l'honorable M. Oumet, surintendant de l'éducation, a été renversé par une voiture, ces jours derniers, sur la rue Sainte-Catherine, à Montréal, et qu'il a reçu des contusions assez graves. Il est parti le lendemain pour Québec.

Le détachement des tireurs de Wimbledon sera encore cette année commandé par un membre de la Chambre des communes, le lieutenant-colonel Williams. On se souvient que ce détachement a été commandé l'an dernier par M. le lieutenant-colonel Blanchet, orateur de la Chambre des communes. Le choix de M. Williams est tout à fait judicieux.

Le revenu de l'Angleterre s'est élevé cette année à £2,195,000 de moins que l'estimation, ce qui laisse un déficit de £2,356,000 ou de près de \$17,000,000. La guerre du Zoulouland a coûté \$25,000,000, somme qui eût suffi à construire le quart de notre chemin de fer du Pacifique. Les dépenses de l'année prochaine sont estimées à \$81,485,000 et le revenu à \$81,560,000.

La nouvelle de la dissolution du parlement anglais a pris tout le monde par surprise et l'opinion générale est que le gouvernement ne pouvait choisir une époque plus favorable pour faire l'appel au peuple; le succès des conservateurs ne paraît pas douteux. Un correspondant de Londres écrit au Herald, de New-York, qu'au moment où sir Stafford Northcote annonçait la dissolution du parlement à la Chambre des communes, on faisait encore des conjectures sur cet événement, et les journaux ministériels eux-mêmes n'avaient aucune idée de la chose.

Le marquis de Hartington, le chef de l'opposition en Angleterre, vient d'adresser un manifeste au parti libéral. Il proteste de la loyauté de son parti, et dit qu'il n'a jamais désiré altérer le caractère impérial du royaume, ou affaiblir les colonies par une politique de décomposition; cette dernière prétention est malheureusement démentie par les faits. Il repousse les prétentions des autonomistes et ne veut leur faire aucune concession. Mais il blâme le langage de lord Beaconsfield qui a dit que l'autonomie était un danger pire que la peste.

D'un autre côté, sir Stafford Northcote a publié le manifeste conservateur dans lequel il dit qu'après une période de dépression commerciale presque sans exemple, pendant laquelle le gouvernement a eu à encourager des dépenses pour défendre l'intérêt du pays dans trois parties différentes du globe, la taxe du sucre est plus légère qu'en aucune année qui a précédé l'avènement au pouvoir du gouvernement, et que la dette actuelle est de 18 millions inférieure à celle que les ministres actuels ont trouvée en prenant les rênes du pouvoir.

—A quelques exceptions près, les chemins conduisant à la ville sont dans un très bon état; aussi les marchés qui étaient presque déserts, au moment du dégel, ont-ils repris leur activité.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, M. Cameron présente le second rapport du comité des bills privés.

M. Robertson soumet le 8e rapport du comité des ordres permanents. M. Kirkpatrick présente un bill amendant l'acte relatif à la compagnie du port de Whitley.

M. McCarthy présente un bill pour enlever tous les doutes sur l'interprétation de la section 12 de l'acte de constitution de la compagnie du Northern Railway.

M. Mackenzie—Il n'appartient pas à un simple membre de la chambre de présenter une loi qui peut affecter un bill privé. Le gouvernement ne peut et ne doit pas permettre l'adoption de ce bill.

M. McCarthy—Ce bill est présenté dans l'intérêt de certains actionnaires, dans le but de faire disparaître tous les doutes sur les droits qui leur sont acquis.

M. Mackenzie—Ce bill aurait dû être présenté par la compagnie elle-même. M. McCarthy—Il serait étrange qu'un minorité n'ait pas le droit de s'adresser au parlement pour lui demander justice.

Sir John Macdonald—Les remarques de M. Mackenzie sont parfaitement justes. Sir John Macdonald présente le rapport du revenu du port de Stanley.

M. Kirkpatrick présente une motion demandant qu'un message soit envoyé au Sénat, le priant de donner instruction au gouverneur de préparer un rapport montrant les sommes d'argent qui sont dépensées pour salaires, dépenses contingentes, traitements des sénateurs, indemnités de route, et aussi le nombre de jours de présence de chaque sénateur.—Adopté.

M. Jones fait une motion demandant que la pétition de l'évêque d'Ontario, se levant contre le bill légalisant le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, soit imprimé dans les votes et délibérations.

M. Mackenzie—Ce serait établir un précédent; cet exemple serait suivi beaucoup trop souvent. Sir John Macdonald—Cette pétition pourrait être imprimée séparément et distribuée aux membres de cette chambre. J'ai prié, du reste, le député qui a présenté la mesure, de ne pas en hâter l'adoption afin que toutes les objections qu'on pourrait y faire puissent être prises en considération.

M. Jones—Ce bill ne pourrait jamais être assez retardé. La motion est adoptée. M. McCarthy fait motion que les règles de la chambre soient suspendues pour lui permettre de présenter un bill amendant le bill constituant la compagnie du Northern Railway.

Après une discussion, cette motion est repoussée. M. Robinson fait motion que le délai fixé pour la présentation des pétitions relatives aux bills privés, soit prolongé de trois jours. Il y a eu à Manitoba de violents orages qui ont intercepté les voies de communication, et plusieurs pétitions adressées à Ottawa ont été ainsi considérablement retardées.

M. Blake—Dans des cas spéciaux, la chambre peut autoriser un délai; mais comme règle générale elle doit s'opposer à ces motions qui se présentent régulièrement chaque session et qui ont pour effet de faire oublier les règlements de la chambre.

M. Schultz présente un projet de loi relatif à la constitution de la compagnie de colonisation du Nord-Ouest. M. Dreyf fait motion que le délai accordé pour la présentation des bills privés soit prolongé de huit jours. La motion est repoussée.

Un message est reçu du sénat, annonçant que la loi de faillite a été adoptée sans amendements. M. V. Hume présente un bill pour régler le flotage du bois de corde sur la rivière de Saint-François du Lac.

M. Mackenzie reprend le débat sur le discours du budget. Comme j'ai pu m'en convaincre, le tarif a affecté considérablement les intérêts des raffineurs de sucre. Si par le gouvernement, il semble qu'il est décidé à empêcher l'établissement de raffineries dans la province d'Ontario. Les importations, qui étaient de 32,000,000 lbs. pour la province d'Ontario, ne sont plus aujourd'hui que de 10,000,000. Les droits imposés empêchent l'importation du sucre par toute autre route que celle du Saint-Laurent. Pour la province de Québec, le résultat n'a pas été le même; les importations ont augmenté de moitié, c'est-à-dire de 20,000,000 lbs. L'augmentation du tarif a fait gagner une cent par livre aux accapareurs.

Le tarif ne favorise aucunement le marché anglais. Les rapports montrent que les importations des Etats-Unis ont diminué de 18 0/0, et celles de l'Angleterre de 15 0/0, une différence de seulement 3 0/0. Comme on peut le voir, le compte en comptant les statistiques, le tarif a été nuisible aux manufacturiers anglais et la population entière de l'Angleterre lui est hostile.

Il n'est impossible également de donner aux déclarations de lord Salisbury et de lord Derby, la même interprétation qu'à bien vouloir y attacher l'honorable ministre des finances.

Quant aux moyens que croit devoir employer l'honorable ministre pour augmenter le revenu, qu'il me soit permis de différer d'opinion avec lui. Le gouvernement a tenté d'attribuer à l'administration précédente le déficit actuel; si la dépression commerciale n'avait pas fait ressentir son influence au Canada, il n'y aurait jamais eu de pareil déficit. Le gouvernement a également pu plaisanter à exagérer le déficit qui se monte qu'à \$2,494,924. Si l'on en déduit la somme affectée à l'extinction

de la dette et le surplus de 1874, il ne s'élève qu'à \$1,400,360. L'ancienne administration a eu aussi à faire certaines dépenses, pour remplir les engagements du gouvernement précédent; elle ne peut aucunement être tenue responsable. A l'exception de l'établissement de la Cour suprême, l'administration libérale n'est responsable d'aucune des dépenses supplémentaires qu'elle a été obligée de faire.

L'ancien gouvernement a dépensé beaucoup pour l'exposition de Sydney, pour celle de Paris, pour la délimitation des frontières, mais ces déboursés ont été faits en vue de l'intérêt général du pays, et on ne sait pas l'accuser d'avoir délaissé les fonds publics.

On veut prétendre que le tarif est tout à l'avantage du cultivateur, mais en étudiant sérieusement la question, on se convaincra que tel n'est pas le cas. Pour ce qui regarde le commerce de laine, il est entièrement sans effet, et bien plus, il fait peser sur le pauvre un impôt considérable.

Les observations de l'honorable député de Cumberland, au sujet des négociations pour un traité de réciprocité, sont entièrement hors de propos; ce traité aurait protégé les intérêts du Canada bien mieux que le traité de Washington.

Quant aux efforts tentés pour conclure un traité de réciprocité avec la France et l'Espagne, qui n'ont déjà entraîné que trop de dépenses, il est douteux qu'ils réussissent.

Les attaques dirigées contre les Etats-Unis ne peuvent avoir qu'un mauvais effet; nos intérêts commerciaux sont trop intimement liés à ceux de la république voisine, pour qu'il soit politique d'en agir ainsi. Les Américains seront sans doute les premiers à comprendre qu'il est de l'intérêt essentiel de deux pays d'entretenir des relations commerciales.

De reste, la compétition avec les Etats-Unis est impossible. Un des résultats du tarif a été également d'augmenter complètement le commerce du malt, et sans doute que là ne se borneront pas ses conséquences.

Le tarif n'a pas amené ici une immigration considérable; bien loin de là, grand nombre de personnes ont quitté le Canada. Dans l'ouest, par exemple, 32,000 personnes sont parties pour les Etats-Unis.

Sir Leonard Tilley—S'il en est ainsi les Américains n'ont pas à se plaindre de la politique du Canada. M. Mackenzie—Ce n'est pas ainsi qu'il faut envisager la question. Il est déplorable que lord Beaconsfield, trompé par de faux rapports, soit descendu au rôle d'agent d'émigration. Il est faux de prétendre, comme on a essayé de le faire, que l'ancien gouvernement ne protégeait pas les fabriciers; il a fait au contraire tous ses efforts pour faire connaître les manufacturiers du Canada dans le monde entier.

M. Rykert—J'aurais pensé que l'opposition aurait tenu la main au gouvernement pour l'aider à améliorer la position du pays. Dans une autre occasion elle a agi de concert avec ses adversaires pour empêcher le bien-être de la confédération, mais bienôt, fidèle à ses habitudes elle a tourné le dos à ses amis d'hier et a abandonné le pays à ses chances de succès.

Le député de Huron-centre a attaqué sans raison le représentant de Cumberland; pour justifier la conduite de son administration il aurait dû se servir de la phrase suivante: « Nous n'étions pas d'une vertu outrée lorsque nous étions au pouvoir, mais nos adversaires sont encore plus corrompus que nous. »

L'opposition avait prédit, l'an dernier, que le gouvernement serait obligé d'abandonner cette session la politique nationale. Il était difficile de s'attendre, au bout d'une année seulement, à des résultats bien caractérisés, mais cependant la nouvelle politique a déjà fait ressentir ses heureux effets, et c'est si bien le cas que l'opposition au lieu de discuter la politique d'une manière générale, se borne à citer certains faits isolés pour la décrier.

Dans le comité que je représente, le tarif a produit les meilleurs résultats; tout le monde en est satisfait. Les anciennes manufactures sont prospères, et il s'en est établi beaucoup de nouvelles. De reste, l'opposition est tellement affectée du succès de la politique du gouvernement, qu'elle cherche à compromettre le crédit du pays, dans le but d'embarrasser l'administration.

A six heures, l'orateur quitte le fauteuil.

FINANCE DU SOIR. Les projets de loi suivants sont considérés en comité: Acte constituant la compagnie du téléphone Bell, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Acte autorisant la compagnie du chemin de fer Grand Occidental à établir des fonds de retraite, de prévoyance et d'assurance.

Acte concernant la compagnie du pont de la grande île de Niagara.

Acte autorisant et pourvoyant à la liquidation des affaires de la banque Consolidée du Canada.

Acte amendant les actes concernant la compagnie du télégraphe de Montréal.

Acte constituant la compagnie du chemin de fer de Québec et d'Ontario.

Acte modifiant les actes concernant la compagnie du chemin de fer du Canada Central.

Acte constituant la compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée Nelson.

Acte constituant la compagnie de chemin de fer de colonisation de Rapid City et de la rivière Souris.

Acte constituant la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique.

Acte accordant à la confédération du Canada les pouvoirs et attributions de la compagnie du câble direct des Etats-Unis.

M. Rykert continue son discours sur le budget. Les nombreuses fautes commises par le député de Huron-centre, lorsqu'il était à la tête du département des finances, ne lui permettent pas de faire la leçon au ministre actuel.

Lorsqu'il était au pouvoir, l'ancien gouvernement a violé tous les principes que professe le parti de la réforme. Pendant son administration, l'ex-ministre des finances a accumulé un déficit sur déficit, et aujourd'hui il cherche à s'excuser en disant que d'autres ministres des finances ont aussi enregistré des déficits, à certaines époques.

En vertu de la règle appliquée par le Globe au déficit de l'ex-ministre des finances, en 1874, le déficit pour l'année 1879, devrait être également imputé à l'ancien gouvernement.

En 1872, le Globe n'entretenait pas une opinion bien favorable de l'honnêteté financière de l'honorable député de Huron-centre; dans le cours de cette année, ce journal en parlait comme d'un barbouilleur de chiffres.

Ce n'est pas à l'honorable député de parler d'honnêteté politique; personne n'ignore en effet l'immense corruption pratiquée par le parti qui a été élu à la tête du département des finances, en 1874, le déficit pour l'année 1879, devrait être également imputé à l'ancien gouvernement.

Quant aux efforts tentés pour conclure un traité de réciprocité avec la France et l'Espagne, qui n'ont déjà entraîné que trop de dépenses, il est douteux qu'ils réussissent.

Les attaques dirigées contre les Etats-Unis ne peuvent avoir qu'un mauvais effet; nos intérêts commerciaux sont trop intimement liés à ceux de la république voisine, pour qu'il soit politique d'en agir ainsi. Les Américains seront sans doute les premiers à comprendre qu'il est de l'intérêt essentiel de deux pays d'entretenir des relations commerciales.

De reste, la compétition avec les Etats-Unis est impossible. Un des résultats du tarif a été également d'augmenter complètement le commerce du malt, et sans doute que là ne se borneront pas ses conséquences.

Le tarif n'a pas amené ici une immigration considérable; bien loin de là, grand nombre de personnes ont quitté le Canada. Dans l'ouest, par exemple, 32,000 personnes sont parties pour les Etats-Unis.

Sir Leonard Tilley—S'il en est ainsi les Américains n'ont pas à se plaindre de la politique du Canada. M. Mackenzie—Ce n'est pas ainsi qu'il faut envisager la question. Il est déplorable que lord Beaconsfield, trompé par de faux rapports, soit descendu au rôle d'agent d'émigration. Il est faux de prétendre, comme on a essayé de le faire, que l'ancien gouvernement ne protégeait pas les fabriciers; il a fait au contraire tous ses efforts pour faire connaître les manufacturiers du Canada dans le monde entier.

M. Rykert—J'aurais pensé que l'opposition aurait tenu la main au gouvernement pour l'aider à améliorer la position du pays. Dans une autre occasion elle a agi de concert avec ses adversaires pour empêcher le bien-être de la confédération, mais bienôt, fidèle à ses habitudes elle a tourné le dos à ses amis d'hier et a abandonné le pays à ses chances de succès.

Le député de Huron-centre a attaqué sans raison le représentant de Cumberland; pour justifier la conduite de son administration il aurait dû se servir de la phrase suivante: « Nous n'étions pas d'une vertu outrée lorsque nous étions au pouvoir, mais nos adversaires sont encore plus corrompus que nous. »

L'opposition avait prédit, l'an dernier, que le gouvernement serait obligé d'abandonner cette session la politique nationale. Il était difficile de s'attendre, au bout d'une année seulement, à des résultats bien caractérisés, mais cependant la nouvelle politique a déjà fait ressentir ses heureux effets, et c'est si bien le cas que l'opposition au lieu de discuter la politique d'une manière générale, se borne à citer certains faits isolés pour la décrier.

Dans le comité que je représente, le tarif a produit les meilleurs résultats; tout le monde en est satisfait. Les anciennes manufactures sont prospères, et il s'en est établi beaucoup de nouvelles. De reste, l'opposition est tellement affectée du succès de la politique du gouvernement, qu'elle cherche à compromettre le crédit du pays, dans le but d'embarrasser l'administration.

A six heures, l'orateur quitte le fauteuil.

FINANCE DU SOIR. Les projets de loi suivants sont considérés en comité: Acte constituant la compagnie du téléphone Bell, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Acte autorisant la compagnie du chemin de fer Grand Occidental à établir des fonds de retraite, de prévoyance et d'assurance.

Acte concernant la compagnie du pont de la grande île de Niagara.

Acte autorisant et pourvoyant à la liquidation des affaires de la banque Consolidée du Canada.

Acte amendant les actes concernant la compagnie du télégraphe de Montréal.

Acte constituant la compagnie du chemin de fer de Québec et d'Ontario.

Acte modifiant les actes concernant la compagnie du chemin de fer du Canada Central.

Acte constituant la compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée Nelson.

Acte constituant la compagnie de chemin de fer de colonisation de Rapid City et de la rivière Souris.

Acte constituant la compagnie du chemin de fer de jonction de Pontiac et du Pacifique.

SERVICE A THÉ EN PORCELAINE, (44 morceaux) \$5.00

C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 68 rue Sparks

100 Canaris Chanteurs CHEZ ESMONDES

DIFFERENTES NOUVEAUTÉS Vient d'arriver AU MAGASIN DE STITT ET CIE

Dentelles, chez STITT ET CIE Point de Venise, Vieux Point de Langueooc, Point d'Argentan, Dentelle de Honiton, Dentelle Malaise.

Bas de soie, nuances lumineuses, 2, 4, 6 et 8 boutons, meilleure qualité

Mousseline d'Inde, Mousseline d'Inde, nuances lumineuses

Sole Brocattelle, En crème, blanc pâle, rose, blanc, etc.

VENANT D'ETRE OUVERT STITT ET CIE 53 et 55 Rue Sparks

L'OPINION PUBLIQUE La collection complète de l'Opinion Publique, non reliée, est en vente à ce bureau. Prix:\$30.00

Nouvel Atelier Photographique 140 Rue Sparks, (autofols JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour \$1 DORION et DELORME Propriétaires Ottawa, 3 déc., 1879.

EDUCATION CLASSE PRIVEE DU JOUR ET DU SOIR Pour les Jeunes Gens

R. J. DEVLIN